



MESSALINE : UNE MÈRE MÉCONNUE (MATERNITÉ ET POUVOIR D'UNE IMPÉRATRICE JULIO-CLAUDIENNE)

Estelle Berlaire Gues

► To cite this version:

Estelle Berlaire Gues. MESSALINE : UNE MÈRE MÉCONNUE (MATERNITÉ ET POUVOIR D'UNE IMPÉRATRICE JULIO-CLAUDIENNE). Séminaire des doctorants d'Halma : "Femmes de pouvoir", Feb 2018, Villeneuve d'Ascq, France. hal-03644113

HAL Id: hal-03644113

<https://hal.science/hal-03644113>

Submitted on 18 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laboratoire de recherches HALMA – UMR 8164 CNRS, Université de Lille, MCC

ORGANISATEURS : AUDE DURAND ET ADRIEN LEBLOND

SÉMINAIRE DES DOCTORANTS D'HALMA : « FEMMES DE POUVOIR »



**MERCREDI
21 FÉVRIER 2018
17H-19H**

**GLYKÉRA, LA MUSE DE MÉNANDRE
(EFFROSYNI TSAKOU)**

**MESSALINE, UNE MÈRE MÉCONNUE :
MATERNITÉ ET POUVOIR D'UNE
IMPÉRATRICE JULIO-CLAUDIENNE
(ESTELLE BERLAIRE GUES)**

Université de Lille,
Salle de séminaire E1.51

Laboratoire HALMA (bâtiment E)
Domaine universitaire du Pont de Bois,
Villeneuve d'Ascq

halma.univ-lille3.fr



MESSALINE : UNE MÈRE MÉCONNUE (MATERNITÉ ET POUVOIR D'UNE IMPÉRATRICE JULIO-CLAUDIENNE)

La figure de Valeria Messalina, plus connue sous le nom de Messaline, est caractérisée par sa débauche et sa sensualité exacerbée dans les récits des auteurs anciens. Dans les dernières décennies du XX^e siècle et les premières du XXI^e siècle, quelques études ont analysé ce portrait et la place qu'il tenait dans le discours sur l'Empire¹. Si la maternité de Messaline a fait l'objet d'études récentes², elle semble pourtant avoir été « négligée » vis-à-vis de celle de Livie et d'Agrippine la Jeune, respectivement mères de Tibère et de Néron. Notre impératrice est pourtant la mère de Britannicus, le premier enfant de sexe masculin né sous le principat de son père³ ; elle a donné en outre naissance à une fille, Octavie⁴, un ou deux ans auparavant. Quelques monnaies et statues témoignent de la célébration de cette maternité jusqu'en 48, date de la mort de Messaline.

À quoi l'« oubli » de sa maternité est-il dû ? Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. En premier lieu, la mort précoce de Messaline, exécutée pour avoir conspiré contre son époux, sans doute vers l'âge de vingt-cinq ans. En deuxième lieu, la condamnation de sa mémoire, décrétée par le Sénat après sa mise à mort et qui fut très efficace puisque nous ne disposons, à l'heure actuelle, que de rares représentations de Messaline⁵. En troisième lieu, les sources littéraires ont fortement contribué au portrait d'une femme débauchée, plus préoccupée de ses amants que de sa progéniture. Ainsi, nous discernons une évolution, depuis la deuxième moitié du premier siècle⁶ jusqu'au début du V^e siècle, dans la présentation de sa maternité : cette dernière « imprègne » l'*Octavie*⁷ et, en quelque sorte, le livre XI des *Annales*⁸ de Tacite et la sixième satire de Juvénal⁹, avant de disparaître tout à fait dans les œuvres d'Aurelius Victor et d'Eutrope¹⁰.

La condamnation de la mémoire de Messaline nous a privé de témoignages importants : statues, camées et inscriptions la représentaient probablement aux côtés de ses enfants, parfois accompagnée du portrait de Claude. Car il est certain que le statut de mère a conféré une

1 Joshel 1997 ; Hidalgo de La Vega 2007 ; Devillers 2018.

2 Notamment dans les sources iconographiques, Wood 1992 et 1999, p. 274-288. Se reporter également à Hidalgo de La Vega 2009.

3 En l'occurrence, trois semaines après l'avènement de Claude.

4 Qui sera la première épouse de Néron.

5 Sur la condamnation de sa mémoire, Varner 2004, p. 95-95 ; Flower 2006, p. 182-189.

6 Les dates se situent après J.-C., sauf mention contraire.

7 Tragédie écrite une quinzaine d'années après la mort de Messaline.

8 Le seul parvenu jusqu'à sur la première moitié du principat de Claude, quoiqu'il soit lacunaire : l'action débute en l'an 47 ; Messaline est impératrice depuis plus de six ans. Notre observation ne vaut, par conséquent, qu'en l'état dans lequel le texte est parvenu.

9 Dirigée contre les femmes.

10 Abréviateurs du IV^e siècle.

certaine puissance à l'impératrice. Or, la condamnation de sa mémoire en a détruit sciemment les traces. Il nous reste toutefois les récits évoqués précédemment, et ce sont ces derniers que nous interrogerons en priorité pour tenter de comprendre comment Messaline est devenue une « mère méconnue ». Outre les effets de la condamnation de la mémoire, il apparaît que la figure de l'impératrice, telle qu'elle est ébauchée par certains auteurs sous les dynasties flavienne, antonine et sévérienne, joue un rôle important à ce sujet.

I. Quel est le discours des auteurs anciens ?

Au cours de cette première partie, nous adopterons volontairement le découpage par dynasties. En ce qui concerne la dynastie flavienne, nous disposons de trois portraits de l'impératrice mère. Il est difficile de les classer chronologiquement, la date de l'*Octavie* faisant l'objet de débats¹¹. Cette tragédie, dont l'auteur est inconnu¹², offre le développement le plus important de la maternité de Messaline et probablement un reflet assez fidèle de sa perception par le pouvoir impérial, au temps de sa faveur. Le vocabulaire à ce sujet est assez varié¹³ ; en outre, il est nécessaire de relever l'expression *partu potens*¹⁴ dans laquelle la puissance de Messaline est directement associée à sa maternité. Pline l'Ancien, proche des Flaviens, insiste en plusieurs endroits de son *Histoire Naturelle* sur la débauche de l'impératrice, « digne » d'être mentionnée dans cette œuvre encyclopédique, mais en aucun cas sur son statut de mère¹⁵. Enfin, Flavius Josèphe, lui aussi très proche des princes flaviens, consacre une simple ligne à Messaline dans ses *Antiquités Judaïques*, pour signaler son exécution¹⁶. Si brève que soit cette phrase, elle mentionne le mariage, la maternité et la mort de l'impératrice. Il est difficile d'établir une comparaison entre ces trois œuvres car seule l'*Octavie* offre un portrait relativement détaillé de Messaline. Toutefois, leur confrontation révèle que cette figure commence à subir certaines variations quelques décennies après sa mort.

11 La plupart des études s'accordent sur une rédaction sous le principat de Vespasien ; d'autres la placent sous le principat de Galba ou encore sous celui de Domitien. Nous nous rallions, quant à nous, à la thèse d'une rédaction sous le premier Flavian.

12 Mais que l'on soupçonna, un temps, d'être Sénèque, d'où le nom de Pseudo-Sénèque attribué à l'auteur.

13 Elle est qualifiée cinq fois de *genetrix* – mère – trois fois de *parens* ; il est fait allusion une fois à sa fille – *nata* – une fois à son fils – *natus* – et une fois à sa maternité – *partus*.

14 V. 947-949 : *Quid non potuit quondam genetrix/ tua, quae rexit principis aulam/ cara marito partuque potens* ? – « Quelle ne fut pas, jadis, la puissance de ta mère, qui dirigea le palais du prince, chérie par son époux et puissante par ses maternités ? ». Les traductions sont les nôtres, sauf mention contraire.

15 Plin. *Hist. Nat.* X. 172 ; XXIX. 8 et 20.

16 Flav. Jos. *Ant. Jud.* XX. 149 : προανηγήκει δὲ τὴν γυναῖκα Μεσσαλῖναν διὰ ζηλοτυπίαν ἐξ ἧς αὐτῷ καὶ παῖδες ἐγεγόνεσαν Βρεττανικός τε καὶ Ὀκταουία – « aveuglé par la jalousie, Claude avait auparavant fait mettre à mort son épouse Messaline dont il avait eu deux enfants, Britannicus et Octavie ». La traduction est adaptée à partir de celle de Louis H. Feldman – se reporter à la bibliographie. Les *Antiquités Judaïques* ont été écrites sous Domitien.

Les auteurs contemporains de la dynastie antonine s'engouffrent dans la brèche ouverte par Pline l'Ancien, mais ils n'omettent en aucun cas d'évoquer le statut de mère de Messaline. Ainsi, lorsque Tacite et Juvénal évoquent sa débauche « exacerbée », ils l'identifient en tant qu'épouse de Claude mais également comme mère de Britannicus¹⁷. Il faut également noter l'insistance de Tacite sur le *furor* qui accable l'impératrice et la conduit à oublier ses enfants¹⁸. Suétone mentionne l'impératrice à quelques reprises dans sa biographie de Claude, notamment dans les paragraphes consacrés respectivement aux unions matrimoniales et à la descendance du prince en question¹⁹ ; le lien avec son époux prime celui avec son fils. Suétone évoque néanmoins les préoccupations maternelles de Messaline dans la *Vie de Néron*²⁰.

Sous la dynastie sévérienne, l'auteur de langue grecque Cassius Dion, particulièrement proche des femmes impériales de cette même dynastie, accorde une grande attention à l'influence de Messaline²¹. Influence pernicieuse qui conduit le Prince à fermer les yeux sur de nombreuses exécutions mais également sur les débauches de sa femme. En ceci, Cassius Dion suit de très près la présentation de Messaline par Suétone. Toutefois, il ne prête aucune attention à son statut de mère²².

Messaline est assez peu mentionnée dans les œuvres de l'Antiquité tardive, à l'instar des autres Julio-Claudiennes, mais le souvenir de ses débauches est tel que les abrégiateurs Aurelius Victor et Eutrope l'évoque dans leurs œuvres respectives²³, de même que l'*Epitome de Caesaribus*²⁴. Messaline n'est plus identifiée en tant que mère, mais comme seule épouse de Claude, ce qui permet aux trois auteurs d'insister sur la faiblesse et l'indignité d'un prince qui fut soumis à une femme débauchée au point d'avoir transformé la Cour en un gigantesque lupanar.

17 Tac. *Ann.* XI. 34 : *et iam erat in aspectu Messalina clamitabatque audiret Octaviae et Britannici matrem, eum obstrepere accusator* – « et déjà Messaline était en vue, demandant à grands cris que Claude écoutât la mère d'Octavie et de Britannicus, mais l'accusateur couvrait sa voix en rappelant Silius et son mariage » ; Juv. *Sat.* VI. v. 122-124 : *tunc nuda papillis/ prostitit auratis titulum mentita Lycisca/ ostenditque tuum, generose Britannice, uentrem* – « alors, les seins maintenus par une résille d'or, Messaline se prostitue sous le nom mensonger de Lycisca et montre ce ventre qui t'a porté, noble Britannicus ! ».

18 Tac. *Ann.* XI. 12. 1 : *nouo et furori proximo amore distinebatur* – « un amour nouveau et proche de la folie ». Ce *furor* exonérait l'impératrice de toute responsabilité dans la chute de la dynastie dans l'*Octavie*, v. 258-261 : [...] *prima quam pressit Venus/ furore miserae dura genetricis meae,/ quae nupta demens nupsit incesta face,/ oblita nostri, coniugis, legum immemor* – « [...] Vénus fut la première à nous poursuivre en frappant de folie ma pauvre mère : déjà mariée, l'insensée contracta un mariage impur, oubliant ses enfants, son époux ainsi que les lois ».

19 Suet. *Claud.* XXVI et XXVII.

20 Suet. *Ner.* VI : *missos a Messalina uxore Claudii, qui eum meridianem, quasi Britannici aemulum, strangularent* – « Messaline, l'épouse de Claude, le considérant comme un rival pour Britannicus, envoya des gens l'étrangler pendant sa sieste ».

21 Son œuvre, *Histoire romaine*, est lacunaire, et a été restituée, ce qui concerne le principat de Claude, par deux abrégiateurs byzantins, Xiphilin et Zonaras.

22 Elle est qualifiée de mère – μήτηρ – à une seule reprise, mais dans un passage significatif, LX. 31. 8 : ὅπως ἔφεδρον αὐτὸν τῇ ἀρχῇ τρέφοντες μηδὲν ὑπὸ τοῦ Βρεττανικοῦ δεινὸν πάθωσιν, ὡς τὴν αὐτοῦ μητέρα τὴν Μεσσαλιναν ἀναπρεθῆναι ποιήσαντες – « leur dessein était de faire de lui [le futur Néron] le successeur de Claude pour échapper à la vengeance de Britannicus dont la mère, Messaline, était morte à cause d'eux ». Ce passage est restitué par Zonaras – traduction de Michèle Coltelloni-Trannoy.

23 Aur. Vic. *Lib. de Caes.* VII. 5-11 ; Eut. *Abr.* VIII. 11.

24 *Ep. de Caes.* IV. 5. L'auteur de cette œuvre est inconnu, de même que son véritable titre.

À l'issue de ce bref examen, l'on constate la quasi-disparition du thème de la maternité au profit de l'influence pernicieuse et de la débauche, à partir de l'œuvre de Suétone. Ce constat est confirmé par la nature des études consacrées à la figure de Messaline, évoquées en préambule.

II. La mère du successeur de Claude.

Tâchons maintenant de reconstituer l'image de Messaline en tant que mère. Après avoir mis en place le régime impérial, Auguste ne définit pas de règle de succession mais choisit toutefois ses successeurs parmi les membres de sa famille. Quand Tibère parvient à l'Empire, il a deux fils en la personne de Germanicus²⁵ et de Drusus²⁶. Les deux jeunes hommes meurent tour à tour dans des circonstances pour le moins étranges. C'est finalement l'un des fils de Germanicus, Caligula, qui succède à Tibère, mais le nouveau prince ne parvient pas à donner, malgré ses quatre mariages, un successeur à l'Empire. Après son assassinat, Claude, l'oncle du défunt, parvient à la tête de l'Empire, dans des circonstances mal éclaircies. Il n'a alors que deux filles, Antonia²⁷ et Octavie. Mais sa jeune épouse Messaline est sur le point d'accoucher et c'est un fils qu'elle met au monde quelques semaines plus tard, le futur Britannicus. L'émoi suscité par cette naissance est difficile à mesurer car les auteurs anciens qui relatent cette naissance, non-contemporains des faits, ne s'y attardent guère²⁸, à moins qu'ils ne retranscrivent fidèlement l'attitude de Claude en un tel moment, autrement dit, la discrétion au sujet de la célébration de cette naissance. Toutefois, si le Prince afficha, dans un premier temps, une modestie destinée à rassurer les sénateurs, il apparaît, au vu des quelques portraits qui nous sont restés de Messaline, que son statut de mère de successeur fut volontairement souligné par son époux²⁹.

Certains auteurs semblent d'ailleurs insister sur l'importance de la mise au monde de Britannicus : dans l'*Octavie*, la nourrice de l'héroïne éponyme le qualifie de *sidus orbis*³⁰ et de *columen Augustae domus*³¹ ; le chœur des partisans d'Octavie rappelle le pouvoir détenu par l'impératrice mère³² ; Flavius Josèphe mentionne Britannicus avant sa sœur lorsqu'il présente les

25 Qu'il a adopté plusieurs années auparavant, sur l'ordre d'Auguste.

26 Le seul enfant qu'il a eu de Vipsania Agrippina.

27 Née de sa précédente épouse, Aelia Paetina.

28 Le récit de Tacite nous fait ici cruellement défaut car il s'était attaché à décrire la joie de Tibère à la naissance de ses petits-fils jumeaux – *Ann.* II. 84. 1.

29 Citons, à titre d'exemples, la statue *Messaline et Britannicus* – musée du Louvre, n° d'inventaire MA 1224 – et un camée représentant probablement l'impératrice et ses deux enfants, émergeant chacun d'une corne d'abondance – Cabinet des Médailles, n° 277.

30 *Oct.* v. 168 : « astre du monde ».

31 *Id.* : « colonne de la maison impériale ».

32 *Ibid.* v. 949 : *partuque potens*.

enfants du couple impérial³³. Le discours du Pseudo-Sénèque à ce sujet est fort intéressant car il fut peut-être le contemporain de Messaline et, par conséquent, le témoin de sa célébration en tant que mère ; en outre, les deux personnages des passages sélectionnés – la nourrice, le chœur – font part de leur sympathie à l'égard d'Octavie, la fille de Messaline. En ce qui concerne Britannicus, il s'agit de rappeler qu'il est le successeur légitime de Claude, à l'inverse de Néron. Or, ce dernier étant identifié par ses adversaires comme le fils d'Agrippine, ceci revient à souligner que Britannicus est celui de Messaline. Quant aux propos du chœur, ils expriment sans ambages ce qui constitue le socle du pouvoir de l'impératrice, son statut de mère.

Nous l'avons vu, la figure maternelle de Messaline subit quelques variations à partir de la dynastie antonine. Tacite, Juvénal et Cassius Dion dépeignent une impératrice se désintéressant de son fils pour mieux vaquer à ses amours. Néanmoins, à la lecture des *Annales* et de la *Vie de Néron*, l'on discerne l'intérêt de la jeune mère pour les droits à la succession de son fils. Tacite et Suétone évoquent la « hargne » de Messaline vis-à-vis d'Agrippine et de son fils³⁴. L'impératrice est présentée comme une mère attentive écartant du trône tous les rivaux possibles. En outre, Tacite et Cassius Dion insistent, l'un, sur le chagrin de Britannicus et d'Octavie après l'exécution de leur mère³⁵, l'autre, sur la vengeance probable du jeune garçon s'il parvient à l'Empire³⁶. La meilleure preuve des préoccupations maternelles de l'impératrice est les motifs de la conspiration à laquelle elle a pris part contre Claude. Ce n'est nullement la vie de Britannicus qui est menacée ; au contraire, le jeune garçon est une pièce maîtresse dans le plan ébauché par Silius et sa maîtresse³⁷. L'acte de Messaline, tel qu'il est rapporté par Tacite, illustre toute la dangerosité des impératrices mères qui font et défont les princes. Cette menace est prégnante dans quelques œuvres, à partir de la dynastie antonine. Pour mieux déconsidérer ces figures, décrier leur impudicité supposée constitue un angle d'attaque fort commode.

33 Flav. Jos. *Ant. Jud.* XX. 149 : Βρεταννικός τε καὶ Ὀκταουία.

34 Tac. *Ann.* XI. 12. 1 : *uerum inclinatio populi supererat ex memoria Germanici, cuius illa reliqua suboles uirilis ; et matri Agrippinae miseratio augebatur ob saeuitiam Messalinae, quae, semper infesta et tunc commotior, quo minus strueret crimina et accusatores nouo et furori proximo amore distinebatur* – « en vérité, ce penchant du peuple [pour le futur Néron] était un reste de son attachement à la mémoire de Germanicus, dont il était le dernier descendant de sexe masculin ; et la compassion envers sa mère Agrippine augmentait du fait de la cruauté de Messaline, laquelle, toujours hostile et à ce moment-là fort agitée, lui eût trouvé des crimes et des accusateurs si elle n'avait été détournée par un amour nouveau et proche de la folie » ; Suet. *Ner.* VI – note 20.

35 Tac. *Ann.* XI. 38 ; Dio. LX. 31. 8.

36 Cette vengeance frapperait les affranchis, responsables de la chute de Messaline.

37 Tac. *Ann.* XI. 26. 2 : *se caelibem, orbem, nuptiis et adoptando Britannico paratum. Mansuram eandem Messalinae potentiam, addita securitate, si praeuenirent Claudium* – « quant à lui, sans épouse et sans enfants, il était tout disposé à se marier et à adopter Britannicus. Messaline détiendrait le même pouvoir, auquel s'ajouterait la sécurité, s'ils devançaient Claude ».

III. Une mère impudique.

L'inconduite de la mère est évidemment reliée au risque qu'elle fait peser sur la légitimité de la descendance de son époux. Toutefois, dans le cas de l'impératrice mère Messaline, la paternité de Claude n'est nullement mise en cause par les auteurs anciens, l'inconduite de son épouse n'étant évoquée qu'à partir du moment où il parvient à la tête de l'Empire. Il faut tenir compte de la chronologie des textes à cet égard. Sous la dynastie flavienne, seule la liaison avec Silius est évoquée, en outre, de manière détournée³⁸. Le jugement vis-à-vis de l'impudicité de Messaline change à partir du début du II^e siècle : dans son *Panegyrique* prononcé en l'honneur de Trajan, Pline le Jeune promeut la succession au « meilleur » – *optimus* – et réproche le rôle des impératrices mères julio-claudiennes. Livie, Messaline et Agrippine la Jeune deviennent à ses yeux des contre-modèles. Il est suivi en cela par Tacite, l'un de ses proches : le portrait qu'il établit de « l'impudique » Messaline entache durablement la mémoire de cette dernière. Mais les membres de l'ordre sénatorial ne sont pas les seuls à souligner l'infamie de sa conduite ; nous avons pu nous en rendre compte avec la sixième satire de Juvénal, où l'ensemble de la société féminine est pris pour cible. Messaline incarne plus que toute autre l'impudicité – n'est-elle pas l'épouse du Prince ? C'est ce que rappelle le titre d'*Augusta* accolé au terme *meretrix* – la « prostituée ». Dans ce même passage, le champ lexical de la maternité est très présent et se mêle à celui de la débauche³⁹. Le satiriste interpelle le fils de Messaline, accentuant encore plus l'indignité de la conduite de sa mère : cette dernière est représentée exhibant les parties du corps maternel, les « seins » – *papillis* – et le « ventre » – *uenter* – allusion directe à l'allaitement et à la grossesse. Le corps matronal est érotisé. Au reste, elle n'est pas n'importe quelle mère, mais celle du successeur de Claude. Notons que Juvénal choisit d'interpeller Britannicus et non Octavie, ce qui est là aussi significatif, puisque la jeune fille ne peut succéder à son père. De cette manière, l'auteur insiste sur l'ignominie qui risquait de peser sur le successeur de Claude, et c'est un fait établi que Néron, fils adoptif du même prince, se servit de l'impudicité de Messaline pour déconsidérer son rival à la succession⁴⁰.

Le lien entre maternité et impudicité semble prendre fin après le principat de Trajan⁴¹. En

38 Oct. v. 260-261 : *quae nupta demens nupsit incesta face/ oblita nostri, coniugis, legum immemor* ; Flav. Jos. *Ant. Jud.* XX. 149 : προανηρήκει δὲ τὴν γυναῖκα Μεσσωλῖναν διὰ ζηλοτυπίας.

39 Juv. *Sat.* VI. v. 122-124 : *tunc nuda papillis/ prostitit auratis titulum mentita Lyciscas/ ostenditque tuum, generose Britannice, uentrem.*

40 Suet. *Ner.* VII : *namque Britannicum fratrem, quod se post adoptionem Ahenobarbum ex consuetudine salutasset, ut subditium apud patrem arguere conatus est* – « en effet, son frère Britannicus l'ayant salué, par habitude, du nom d'Ahenobarbus après son adoption, il tenta de convaincre Claude qu'il n'était pas son fils ». Dans la tragédie *Octavie*, c'est l'héroïne éponyme qui pâtit de la mauvaise réputation de sa mère, v. 533 : *incesta genetrix detrahit generi fidem* – « l'impudicité de sa mère rend sa naissance suspecte ».

41 En l'état actuel de notre documentation, car nombre de textes ne nous sont pas parvenus. Ainsi, le prochain auteur évoquant l'impudicité de Messaline est Cassius Dion, qui écrit son *Histoire romaine* au début du III^e siècle.

effet, Cassius Dion, Aurelius Victor, Eutrope et l'*Epitome de Caesaribus* évoquent tous l'inconduite de l'impératrice, mais n'établissent plus aucun rapport avec sa maternité. Il est vrai qu'une autre impératrice mère est devenue la cible de telles attaques : Faustine la Jeune, épouse de Marc Aurèle et mère de Commode, dont l'impudicité n'a rien à envier à celle de sa lointaine devancière, avec cette différence que Commode est identifié comme le fils d'un gladiateur⁴².

Il reste à s'interroger sur « l'impudicité » supposée de Messaline. La sexualité de l'épouse de Claude a fait l'objet d'un certain nombre d'études. Derrière les *topoi*, il semble que les multiples liaisons qui lui furent attribuées par certains auteurs anciens aient été nouées dans un décor particulièrement tragique : les rivalités et conspirations qui marquèrent incontestablement le principat de Claude. Barbara Levick⁴³ estime ainsi que ces nombreuses relations répondaient à un motif politique : déceler et tenir en respect les éventuel/les conspirateurs/trices – qui en voulaient à la vie de Claude et à la sienne propre – et rivaux de son fils Britannicus. Deux femmes impériales, apparentées au Prince et/ou à Auguste et/ou Tibère, furent condamnées puis exécutées⁴⁴. Agrippine elle-même semble avoir éveillé les soupçons de l'impératrice⁴⁵. Or, deux de ces femmes étaient mères – Agrippine et Julie – et leurs fils respectifs représentaient une menace sérieuse pour Britannicus si Claude venait à disparaître. Les craintes de Messaline étaient fondées comme nous l'apprend la suite des événements : le fils d'Agrippine prend le pas sur celui de l'impératrice déchue.

Les préoccupations maternelles de Messaline furent grandes : protéger les droits à la succession de son fils en écartant les éventuels rivaux et leur mère ambitieuse. La conspiration à laquelle elle prend part entraîne sa chute et la condamnation de sa mémoire. Son rôle de mère, déformé puis obscurci par les auteurs anciens, reste toutefois perceptible dans les sources numismatiques et iconographiques.

La figure de Valeria Messalina illustre le danger que représentent les impératrices mères pour le Prince, et, à terme, pour l'Empire. La mise au monde d'un fils consolide et fragilise tout à la fois sa position à la Cour. Mère de l'héritier, elle est également la cible de conspirations et certaine

42 *Hist. Aug. Marc. XIX. 7* : *multi autem fuerunt Commodum omnino ex adultero natum, si quidem Faustinae satis constet apud Caietam condiciones sibi et nauticas et gladiatorias elegisse* – « cependant, nombreux sont ceux qui affirment que Commode fut le fruit d'un adultère car il est vrai que Faustine rechercha à Gaète la compagnie des marins et des gladiateurs ».

43 Levick 2002.

44 Julia Livilla, nièce de Claude, sœur de Caligula et fille de Germanicus, fut accusée d'adultère avec Sénèque ; Julie, autre nièce de Claude, et petite-fille de Tibère, fut condamnée pour un motif inconnu en l'état actuel de notre documentation.

45 *Tac. Ann. XI. 12. 1* : *et matri Agrippinae miseratio augebatur ob saevitiam Messalinae, quae, semper infesta et tunc commotior, quo minus strueret crimina et accusatores nouo et furori proximo amore distinebatur*.

d'être mise à mort avec son fils si son époux vient à disparaître. Son exécution puis la condamnation de sa mémoire expliquent le portrait qu'en firent les auteurs anciens, notamment à partir de la dynastie antonine : caractérisée par des vices tyranniques – *libido*, *saevitia* et *avaritia* – sa figure participe au discours tenu sur Claude, un prince faible et que Suétone qualifie de « jouet » entre les mains de ses épouses et de ses affranchis⁴⁶.

Peut-on parler d'« oubli » dans la perception de Messaline en tant que mère ? Tacite révèle que sa mémoire était entretenue par l'entourage de Britannicus et une partie de l'armée⁴⁷. La nouvelle épouse de Claude, Agrippine, prend la mesure du danger et écarte les fidèles de Messaline, soutiens de Britannicus. Il ne semble pas qu'Octavie, future impératrice, ait entretenu la mémoire de sa mère. L'aurait-elle pu face à Agrippine puis à son époux, Néron, prince en lieu et place de Britannicus ? La maternité de Messaline est réévaluée, notamment à partir du III^e siècle. Nul doute que le discours tenu par Cassius Dion sur le Prince et l'Empire joue un rôle à cet égard.

Sources :

Flavius Josephus, *Jewish Antiquities*, Books XVIII-XIX, traduction de Louis H. Feldman, Harvard University Press, Londres, 1996.

Juvénal, *Satires*, traduction de Pierre de Labriolle et de François Villeneuve, Les Belles Lettres, Paris, 2002.

Plinie l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre X, traduction de E. de Saint Denis, Les Belles Lettres, Paris, 1961.

_ Livre XXIX, traduction de A. Ernout, Les Belles Lettres, Paris, 1962.

Pseudo-Sénèque, *Tragédies*, Tome III, traduction de F.- R. Chaumartin, Les Belles Lettres, Paris, 1999.

Suétone, *Tibère, Caligula, Claude, Néron*, tome II, traduction de Henri Ailloud, Les Belles Lettres, Paris, 1989.

Tacite, *Annales*, livres XI-XII, traduction de Pierre Willeumier, Les Belles Lettres, Paris, 1976.

⁴⁶ Suet. *Claud.* XXIX : *his, ut dixi, uxorisque addictus, non principem, sed ministrum egit* – « livré, comme je l'ai dit, à ses affranchis et à ses épouses, il agit, non pas en prince mais en serviteur ».

⁴⁷ Tac. *Ann.* XII. 42. 1 : *nondum tamen summa moliri Agrippina audebat, ni praetoriarum cohortium cura exoluerentur Lusius Geta et Rufrius Crispinus, quos Messalinae memores et liberis eius deuinctos credebat* – « cependant, Agrippine n'osait aller jusqu'au bout tant que les cohortes prétoriennes seraient commandées par Lusius Geta et Rufrius Crispinus, qu'elle croyait attachés à la mémoire de Messaline et à ses enfants ».

Bibliographie :

- Chastagnol A., *Histoire Auguste : les empereurs romains des II^e et III^e siècles*, traduction d'André Chastagnol, Éditions Robert Laffont, Paris, 1994.
- Coltelloni-Trannoy M., *Dion Cassius, Histoire Romaine, livres 59 et 60 [61]. Traduction, notes, introduction*, sous la direction de F. Hinard, Les Belles Lettres, Paris, 2004.
- Devillers O., « Messaline dans les *Annales* de Tacite », dans Martin P. M., Ndiaye E. (dir.), *Scandales, justice et politique à Rome. Textes inédits d'Alain Malissard suivis d'hommages en son honneur*, Classiques Garnier, Paris, 2018, p. 211-226.
- Flower H., *The Art of Forgetting. Disgrace and Oblivion in Roman Political Culture*, The University of North Carolina Press, Chapel Hill, 2006, p. 160-194.
- Hidalgo de La Vega M.-J., « La imagen de la "mala" emperatriz en el Alto Imperio : Mesalina, meretrix Augusta », *Gerión* 25, 1, 2007, p. 395-410.
- _ « Maternidad y poder político : las princesas Julio-Claudias », dans Cid López R. M. (éd.), *Madres y maternidades, construcciones culturales en la civilización clásica*, KRK, Oviedo, 2009, p. 185-215.
- Joshel S., « Female Desire and the Discourse of Empire : Tacitus's Messalina », dans Hallett J. P. et Skinner M. B. (éds), *Roman Sexualities*, Princeton University Press, Princeton, 1997, p. 221-254.
- Wood S., « Messalina, Wife of Claudius : Propaganda Successes and Failures of his Reign », *JRA* 5, 1992, p. 219-334.
- _ *Imperial Women. A study in Public Images, 40 BC-AD 68*, Brill, Leiden, Boston, Köln, 1999.
- Varner E., *Mutilation and Transformation : Damnatio Memoriae and Roman Imperial Portraiture*, Brill, Leiden, Boston, 2004.